



**Appel à candidatures**  
**Assistant(e) technique**  
**« permanences constats canidés / suivis biodiversité »**  
au sein du Service connaissance et veille du territoire

### Statut

Poste à plein temps de catégorie C ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

Contrat à durée déterminée de 4 mois.

Le contractuel bénéficiera du remboursement de frais (repas...) dans les limites des règles fixées par le règlement intérieur. Un véhicule du pool Florac lui sera réservé.

### Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km<sup>2</sup>. Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 109 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

### Positionnement du poste/stage au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il compte 75,9 postes (en équivalent temps plein) au 31 décembre 2019.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual, Causses-Gorges, Mont-Lozère, Piémont cévenol et Vallées cévenoles.

**Le poste d'assistant(e) technique est intégré au sein du service Connaissance et Veille du territoire en résidence administrative à Florac-Trois-Rivières.**

Le service Connaissance et Veille du territoire rassemble 30 personnes dont 21 affectées à des massifs. Il en a charge notamment :

- la connaissance du patrimoine naturel et culturel du parc, le partage de celle-ci
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives
- la gestion des collections des écomusées du parc
- la veille du territoire

- la politique de contrôle en matière de police environnementale
- le pilotage de la politique en matière de biodiversité (milieux naturels, faune, flore) et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles
- l’instruction et le suivi des demandes d’autorisation dans son domaine
- la participation aux instances du parc de PNF et du réseau MAB sur les questions de patrimoine naturel / culturel et de politique d’acquisition de données

### Missions liées au poste/stage

Placé sous l’autorité hiérarchique du chef de service, l’assistant(e) technique « permanence constats canidés/suivis biodiversité » est affecté(e) au SCVT et basé(e) à Florac-Trois-Rivières avec comme priorité durant les 5 jours de la semaine la réalisation des constats consécutifs aux attaques sur les troupeaux domestiques. Il effectuera ce travail en équipe avec un garde moniteur de l’établissement.

En l’absence de constats, il travaillera en lien étroit avec le chargé de missions faune qui lui confiera diverses missions techniques portant sur la biodiversité en lien avec les gardes moniteurs. En cas de météo défavorable, l’agent sera amené à réaliser de la saisie de données et des synthèses au bureau.

Des déplacements sont à prévoir sur l’ensemble du cœur et une partie de l’aire d’adhésion (Lozère et Gard).

Mission avec une très forte composante terrain et pour laquelle une confidentialité sur les conditions de réalisation des constats est strictement requise.

### Compétences

- **Agrément (formation suivie) de l’Etat pour la réalisation de constats canidés et pratiques des constats**
- Bonnes connaissances naturalistes et de l’écologie des systèmes
- Connaissance du monde rural et agricole
- Goût du contact, aisance relationnelle
- Sens aigu de l’organisation
- Capacité de communication
- Aptitude au travail en équipe
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique

### Statut, diplômes, expérience et niveau de formation

- expérience requise dans le domaine des constats canidés, et des sciences naturalistes (bon niveau naturaliste requis)
- permis de conduire B.

### Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **pour le vendredi 17 avril au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : [franck.dugueperoux@cevennes-parcnational.fr](mailto:franck.dugueperoux@cevennes-parcnational.fr)**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s’adresser à :

M. Franck Duguépéroux  
06 99 75 43 98